



Contrat Départemental de Développement Culturel 2016-2017

Appel à projet - Enseignant

Nom du collège :
Nom de la commune :
Projet n° : Titre :
Nom professeur référent :
Discipline :
Tél. :
E-mail :
Classe concernée (effectif) :
Partenaire culturel :

À retourner avant la date limite du 10 JUIN 2016

Direction des services départementaux de l'éducation nationale, Service culturel,
Dominique Vincent
22 avenue Victor Hugo, 60025 Beauvais cedex
ce.action-educ60@ac-amiens.fr

et

Conseil départemental de l'Oise, Direction de la culture et de la vie associative
Mélanie Dumesnil, Tiphaine Magnan
1 rue Cambry, CS 80 941 - 60024 Beauvais cedex
cddc@oise.fr

COMMENT FAIRE ?

Chaque projet est issu d'une **rencontre entre un ou plusieurs enseignant(e)s et un partenaire culturel**.
Pour être complet, le projet doit **répondre à 3 critères obligatoires** :

- **10 heures de pratique artistique ou culturelle minimum**, sur le temps scolaire, animées par le partenaire culturel auprès du groupe classe choisi,
- **une sortie culturelle** en privilégiant les ressources départementales,
- **la présentation du travail du partenaire culturel** à l'attention d'autres élèves, et/ou des parents d'élèves, dans l'établissement ou à proximité.

Le choix du partenaire culturel est libre mais celui-ci doit être un **professionnel de la culture** exerçant le métier pour lequel il est sollicité (metteur en scène, plasticien, comédien, réalisateur, photographe, animateur du patrimoine, conservateur, etc) et non un enseignant. On privilégiera les ressources culturelles oisiennes et celles des territoires limitrophes (Ile-de-France, Somme, Aisne, Seine-Maritime...).

Domaines culturels concernés :

- Arts du spectacle vivant : théâtre, art de la marionnette, danse, cirque et art de la rue
- Arts du visuel : cinéma, photographie, arts plastiques, patrimoine architectural
- Arts du langage : littérature écrite et orale (conte, bd, slam, etc.), pratiques philosophiques
- Arts du son : musique actuelle, musique savante, musique populaire, musique du monde
- Arts de l'espace : architecture, urbanisme, arts des jardins et paysages aménagés
- Arts du quotidien : arts appliqués, design, arts populaires
- Arts et sciences : sciences et techniques, patrimoine technique et industriel, culture et environnement
- Arts, Histoire et civilisation, archéologie

Le **budget** de chaque projet doit être équilibré. À noter que les frais de matériel ne peuvent dépasser 15% du coût total. L'aide accordée par les partenaires institutionnels est plafonnée à 2000 euros par projet. Votre projet peut être plus ou moins coûteux. S'il est plus coûteux, veillez à pouvoir compter sur d'autres recettes. **Un minimum de 10 % d'autofinancement est exigé sur le budget global.**

Les projets font l'objet d'un **bilan de fin d'année** à remettre au Conseil départemental de l'Oise et à la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale.

Renseignements :

Sur les sites <http://www.peo60.fr/appels-a-projets/>, www.oise.fr
et <http://services.ac-amiens.fr/siteia60/index.php?id=324>

Direction des services départementaux de l'Éducation nationale :
Dominique Vincent et équipe Action culturelle, 03 44 06 45 89, ce.action-educ60@ac-amiens.fr

Direction Régionale des Affaires culturelles – Nord-Pas-de-Calais-Picardie :
Isabelle Lefebvre-Rosas, 03 22 97 33 65
isabelle.rosas@culture.gouv.fr

Conseil départemental, Direction de la culture et de la vie associative :
Mélanie Dumesnil 03 44 10 45 51
et Tiphaine Magnan 03 44 10 40 34
cddc@oise.fr

CRITÈRES OBLIGATOIRES

CRITÈRE 1 : LA PRATIQUE ARTISTIQUE ET/OU CULTURELLE (hors visites et spectacles)

Nombre d'heures d'intervention du partenaire culturel prévues (10h minimum) :h

Descriptif des interventions par séance :

.....
.....
.....
.....

CRITÈRE 2 : LA SORTIE CULTURELLE

Attention, une seule sortie (transport + entrée) sera financée. Les autres sorties sont à la charge de l'établissement.

Lieu :

Nature :

Date :

Nombre d'élèves :

CRITÈRE 3 : LA PRÉSENTATION DU TRAVAIL DU PARTENAIRE PERMETTANT UNE DÉCOUVERTE DES MÉTIERS DE LA CULTURE ET/OU DU PROCESSUS DE CRÉATION ARTISTIQUE

À titre d'exemples : des extraits de son spectacle, une rencontre-débat, un atelier ouvert, une exposition, une conférence, une lecture publique, une installation, dans l'établissement ou à proximité, à destination des autres élèves, parents d'élèves, etc.

Attention, ce critère ne concerne pas la présentation du travail des élèves mais il vise à valoriser le travail du partenaire sur le territoire du collège.

Lieu :

Date :

Public visé :

Nature :

.....
.....

CALENDRIER PRÉVISIONNEL (interventions/sortie/présentation du travail du partenaire culturel)

1^{er} trimestre

2^{ème} trimestre

3^{ème} trimestre

.....
.....
.....
.....

RÉSULTATS ATTENDUS

Travaux des élèves et mode de valorisation (Publications dans l'ENT, exposition, carnet de bord, blog, etc)

Le spectacle de fin d'année n'est pas obligatoire :

.....
.....

Évolution des pratiques (pédagogie différenciée, incidence(s) sur le travail personnel des élèves, amélioration de la réussite scolaire et du vivre ensemble) :

.....
.....

Critères de réussite et modes d'évaluation du projet (cf le socle commun de connaissances, de compétences et de culture) :

.....
.....

LIEN AVEC LES PARENTS D'ÉLÈVES

Actions mises en œuvre pour associer les parents d'élèves au projet (ex : information dans l'ENT, invitation, participation à un des ateliers ou à la présentation du travail du partenaire....)

.....
.....
.....

DÉPENSES		RECETTES	
<p>CRITÈRE 1 : PRATIQUE ARTISTIQUE et/ou CULTURELLE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interventions • Déplacements et repas <p style="text-align: right;">SOUS-TOTAL</p>		<p>RESSOURCES PROPRES</p> <p style="text-align: right;">SOUS-TOTAL</p>	
<p>CRITÈRE 2 : SORTIE(S) CULTURELLE(S)</p> <p>Une sortie obligatoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entrées • Déplacements <p>Autres sorties</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entrées • Déplacements <p style="text-align: right;">SOUS-TOTAL</p>		<p>AUTRES FINANCEMENTS</p> <p>sous-total à préciser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partenaire culturel€ - Recettes (ventes, entrées)€ -€ -€ <p style="text-align: right;">SOUS-TOTAL</p>	
<p>CRITÈRE 3 : PRÉSENTATION DU TRAVAIL DU PARTENAIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Frais éventuels liés à la présentation du travail du partenaire <p style="text-align: right;">SOUS-TOTAL</p>		<p>FINANCEMENT Conseil départemental de l'Oise, DRAC et Rectorat (2000€ maximum)</p> <p style="text-align: right;">SOUS-TOTAL</p>	
<p>ACHAT MATÉRIEL ET FOURNITURES (maximum 15% du budget global)</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p style="text-align: right;">SOUS-TOTAL</p>			
<p>AUTRES FRAIS (à préciser : frais techniques, tirages photo, édition, location,...) :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p style="text-align: right;">SOUS-TOTAL</p>			
TOTAL des dépenses		TOTAL des recettes	

DATE ET SIGNATURES (OBLIGATOIRES)

Le chef d'établissement :

Le professeur référent :

Le partenaire culturel :